

Piment Rouge

Journal des élus communistes rennais

www.eluscommunistesrennais.org

Prix : 0,20 €

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

41 milliards
pour eux

Régime sec
pour nous

EMPLOIS
LOGEMENTS
INVESTISSEMENTS PUBLICS

BANQUES
ENTREPRISES DU CAC 40

P. 2

Infographie BertrandDudaud

NOTRE VILLE

Eau : interview
de Yannick Nadesan

P. 4

ACTION/ SOLIDARITÉ

Licence burger
ou Master pizza ?

P. 6

PORTRAIT

Harcèlement de rue
Portrait de Kathy Laroche

P. 8



Pour un grand nombre d'étudiants, le coût de la vie quotidienne, logement en tête, demeure un problème. A cela, s'ajoute les frais d'inscriptions dans leur établissement et ceux engendrés par leurs études à proprement parler. Ainsi, 73 % d'entre eux occupent des emplois salariés.



Photo BertrandDudaud

Photo BertrandDudaud

Le CICE ou « Comment gaspiller 10 milliards ? »

10 milliards d'euros : c'est la somme budgétée en 2015 pour le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), pierre angulaire du pacte de responsabilité. Ce chèque en blanc aux entreprises privées et publiques dont les effets sont quasiment nuls pour l'emploi est contesté y compris dans les rangs de la majorité présidentielle. Des voix s'élèvent aussi en faveur d'autres choix pour la politique économique gouvernementale.

« Nombre d'entreprises de services vont engranger chaque année des milliards d'euros qui manqueront cruellement au budget de l'État et aux collectivités pour leurs investissements ». Cette déclaration de Pierrick Massiot, Président PS de la région Bretagne en dit long sur le désarroi de responsables de la Gauche au plus haut niveau.

Ce malaise qui n'est pas

seulement le fait de « frondeurs » ni même de dissidents intervient de plus dans un contexte où les collectivités sont « invitées » à se serrer la ceinture. Ce n'est pas de l'austérité nous explique le gouvernement, juste de la rigueur !

Au-delà de la subtilité des mots, les faits sont là : les collectivités se verront privées de 11 milliards de dotations de l'État entre aujourd'hui et 2017.

Pas qu'une affaire d'élus

La baisse de ces dotations n'est certainement pas qu'une affaire d'élus. Dans les villes et les villages, les départements et les régions, ce sera autant d'argent en moins pour les services publics, les associations, les clubs sportifs, la culture, l'éducation, sans compter les travaux petits et plus grands fortement créateurs d'emplois (800 000 emplois directs essentiellement dans le privé dépendent des investissements publics en France).

Pour Éric Berroche, adjoint à la Maire de Rennes et Président du groupe communiste, « il est encore possible de contrebalancer les moyens mobilisés sans discernement pour le CICE dont les premières évaluations montrent une efficacité contestable pour les redéployer vers les collectivités, leurs besoins d'investissements et de déploiement de services utiles aux territoires »

Des entreprises qui n'en ont pas besoin

Les exemples de gaspillage d'argent public pour des entreprises qui n'en n'ont pas besoin ne manquent pas. Ainsi, le secteur bancaire s'apprête à embaucher 40 000 à 42 000 personnes sur les 3 prochaines années (tous types de contrats confondus) ce qui lui coûtera 35 millions d'euros par an. Les banques françaises ont-elles besoin pour ça des 1,3 milliard minimum que leur promet le pacte de responsabilité ? Le doute est d'autant plus permis que la seule BNP n'a eu aucun mal à régler les 9 milliards d'euros d'amende que lui a récemment infligé le gouvernement américain.

Également géant du CAC 40, le laboratoire SANOFI a touché 11,2 millions d'euros du CICE en 2013 (à cela, il faut ajouter 125 millions au titre du Crédit d'Impôt Recherche). La même année, il a engrangé



« Les banques françaises ont-elles besoin de 1,3 milliard d'euros ? »

pas moins de 3,7 milliards de profits !

Créditer, contrôler, réformer

Les penseurs libéraux récitent toujours le même catéchisme : la gauche n'a aucune connaissance de l'entreprise et devrait se « réformer » (traduction : renoncer) pour « s'adapter » à l'économie mondialisée (traduction : faire le beau devant les marchés financiers).

Le gouvernement n'a rien à gagner à obéir à ces injonctions. Pour Marie-France Beaufils, Sénatrice communiste, « les fonds publics ne peuvent être versés sans vérification de leur utilisatio ».

Si des entreprises pourraient être soutenues pour que ses salariés ne soient pas broyés par le capitalisme financier, ces aides doivent être critériées et leur utilisation contrôlée. La parlementaire se prononce également pour une réforme de l'Impôt sur les sociétés afin qu'il devienne « progressif, de sorte que les entreprises qui irriguent le plus les territoires et sont le plus porteuses d'emplois soient moins amenés à y contribuer. Les grands groupes, par contre, peuvent participer davantage. »

Banques : effet d'aubaine

Selon le syndicat CFE-CGC du secteur bancaire, les banques « n'ont jusqu'à présent pas utilisé le gain du CICE pour financer des investissements nouveaux ou améliorer la situation des salariés ». Ainsi, détaille le CFE-CGC-SNB, « le Crédit mutuel-CIC a consacré les 40 millions récoltés à développer ses outils numériques et



« Les banques n'ont pas utilisé le gain du CICE pour des investissements nouveaux ou des emplois. »

informatiques ou à prospecter de nouveaux marchés. À la Société générale, les 26 millions d'euros du CICE sont allés à des investissements mobiliers et immobiliers et des études et dépenses informatiques. Chez Laser Cofinoga, les 1,5 million d'économies ont servi à la reconstitution de son fonds de roulement.

PSA : Rien pour l'emploi

Particulièrement gourmande d'argent public, notamment pour payer le chômage partiel, la firme aux Chevrans a perçu, entre autre, 80 millions d'euros en 2013.

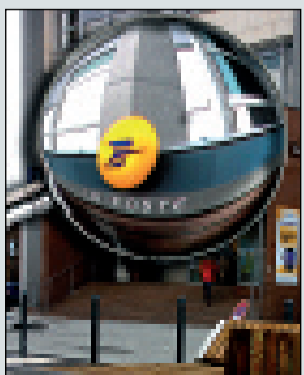
Ceci n'a pas empêché la direction d'engager un plan de 8000 suppressions de postes dont 1400 sur le site de La Jannis.



« Les aides publiques n'ont pas empêché la suppression de 1400 postes à La Jannis. »

La Poste : suppression d'emplois et hypocrisie

En 2013, La Poste a reçu pas moins de 297 millions d'euros au titre du CICE. Ceci lui a surtout permis d'améliorer son résultat net sans amélioration particulière de la qualité des services rendus. Dans le même temps, l'entreprise publique a supprimé pas moins de 4473 postes ce qui fait dire à Bernard Dupin, administrateur CGT que « le



CICE est en fait un CISE : Crédit d'Impôt Suppression d'Emplois. »

La Poste a par ailleurs versé 171 millions d'euros de dividendes...notamment à l'État, actionnaire à 70% !

« En 2013, la Poste a perçu 297 millions d'euros et supprimé 4473 postes. »

Des patrons contre le CICE !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Xavier Denamur n'est pas tendre avec François Hollande qu'il qualifie de « Président des grands patrons » et dont il dénonce le CICE, « dispositif qui profitera à des entreprises qui ne devraient pas en bénéficier ». Comme beaucoup de chefs d'entreprise, Xavier Denamur n'a pas grand-chose à voir avec le MEDEF. Dans une tribune publiée cet été sur RUE 89, il fustige l'absence de contreparties exigées en matière d'emploi, de salaire ou d'investissements. « Alors qu'il serait temps d'atténuer les tensions sociales et de réduire les inégalités, d'inciter

massivement à l'investissement productif et à la formation des salariés dans les TPE et PME, le gouvernement n'a pas eu le courage d'imposer des contreparties aux organisations patronales ».

Dans une lettre ouverte à François Hollande publiée en début d'année, il avait préconisé de « réserver les deniers de l'État aux entreprises qui investiront effectivement mais avec un plafond d'1 million d'euros, afin d'exclure de ce dispositif les grandes entreprises qui n'en n'ont pas besoin pour se financer auprès des banques ».

Arsenal : une Histoire sociale, industrielle et humaine

« L'arsenal de Rennes -de 1793 à nos jours- De l'Histoire industrielle à la naissance d'un quartier » est épuisé depuis juin 2013... Mais devant l'intérêt des Rennais pour ce livre retraçant l'Histoire d'une longue épopée industrielle de notre ville, l'association mémoire Arsenal-Courrouze a décidé de le rééditer.

Jean-Claude Hamelin évoque « une Histoire sociale, industrielle et humaine » particulièrement riche. « Nous étions à la pointe de l'innovation technique, même dans les dernières années. » Au plus fort de la première guerre mondiale, près de 18000 personnes ont travaillé dans l'entreprise... et se sont organisées pour conquérir des droits eux aussi très innovants et en avance sur leur temps. « Le syndicalisme y a toujours été fort. Dès 1906, les salariés ont obtenu une demi-journée de repos pour le 1er Mai. » Il y eut aussi le conflit de 1917 dans lequel les 8000 femmes qui y travaillaient se sont fortement impliquées pour obtenir des congés payés et le maintien d'une partie du salaire en cas de maladie.

L'Histoire de l'arsenal de Rennes méritait d'être écrite, Jean-Claude Hamelin et ses amis ont voulu un livre utile « pour les générations présentes et futures ». L'envie de travailler, d'innover et de conquérir des droits nouveaux demeurent des aspirations partagées par un grand nombre de nos concitoyens, les jeunes notamment.

« L'arsenal de Rennes, de 1793 à nos jours » - Association Mémoire Arsenal-Courrouze avec Christine Barbedet - 260 pages - Éditions de juillet.

Syndicaliste et ancien secrétaire du Comité d'Entreprise de l'Arsenal, Jean-Claude Hamelin donne aujourd'hui des conférences aux Archives. « Nous avons écrit le livre avec d'anciens salariés et des membres du comité de quartier Arsenal-Cleunay. Avec les témoignages et les fonds documentaires que nous avons collectés, il y avait de quoi écrire deux tomes ! ». Ce sera finalement un seul livre de 260 pages qui sortira en décembre 2012. 6 mois après, il n'y en avait plus un seul exemplaire disponible !



Photo Bertrand Dudaud

« Jean-Claude Hamelin évoque un livre utile pour les générations présentes et futures. »

PIMENKIPIK

Sarkopschitt !!!!!

Il aurait pu couler des jours heureux à nourrir les canards du parc de la maison de retraite des ex, assis sur le même banc que Giscard et Chirac. Mais non... Tel un chanteur de variété des années disco, Sarkozy fait son come back et redevient chef de l'UMP. L'ancien président, étandard de la Droite décomplexée nous avait habitué à des saillies viriles et poilues du style « Descend ici, on va parler entre hommes ! » ou encore son célèbre « Casse-toi pov' con ! », mais voilà, il est très facile de rouler des mécaniques planqué derrière les gorilles du Service De La Protection.

Vu à la télé : dégonflage du ballon de baudruche à talonnettes en deux temps.

Premier round : le 15 novembre dernier devant un troupeau vociférant de l'aile droite de l'UMP (« Sens commun » que ce truc s'appelle), le voilà qui se met à bredouiller qu'il abrogera la loi Taubira et donc l'ouverture du droit au mariage pour les homosexuels. Pour rappel : 5 minutes avant, il se contentait de demander « une réécriture » ! C'est vrai qu'il les aime bien les réac's et les a souvent caressés dans le sens du poil. On n'est jamais assez prudent : même un gentil toutou peut vous chiquer les jambons.

Deuxième round : devant le tollé provoqué par ce revirement spectaculaire y compris chez certains de ses fidèles soutiens : nouveau dégonflage. Il est re pour une réécriture !

« Abrogation » ou « réécriture », on a bien compris que Sarkozy n'aimait pas les droits nouveaux. On sait aussi maintenant que dès qu'on lui fait « bouh ! » un peu fort, il se déballonne direct et change de discours.

KROKODIL



Les chiffres parlent d'eux-mêmes

41 milliards d'euros

C'est ce que devrait coûter à l'État, d'ici 2017, le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi qui bénéficiera notamment aux entreprises du CAC 40.

Photo Bertrand Dudaud

ÉDITORIAL



Photo Bertrand Dudaud

Éric Berroche

Adjoint à la Maire de Rennes

Président

du groupe communiste

Dans un contexte marqué par de l'inquiétude et parfois de la colère, la Gauche s'expose au risque de perdre la confiance d'un grand nombre de nos concitoyens.

Il est vrai que, chaque jour qui passe, les décisions gouvernementales renforcent l'inquiétude, la colère parfois, et fragilisent l'espérance qu'elle incarnait.

Le constat de ses divisions, la cacophonie qui marque les relations entre les forces de gauche, ajoutent au désarroi.

Faut-il s'y résoudre ?

Est-il déjà trop tard pour engager un dialogue constructif « et naturellement conflictuel » entre toutes les forces de Gauche sur les contours d'une autre politique, les valeurs qui les portent, les majorités qui permettent de les mettre en œuvre.

Ces questions devront nécessairement être abordées. La perspective de quelques élections peut le permettre; l'échéance de 2017 ne pourra esquiver cette exigence.

Toutes proportions gardées, le constat du travail engagé par l'équipe municipale conduite par Nathalie Appéré, celui porté par Emmanuel Couet à Rennes Métropole conforte que la gauche, quand elle est mobilisée sur ses valeurs, un programme clair et un désir renouvelé d'unité y arrive.

Avec mes amis communistes, notre implication dans la mise en œuvre de ce programme est incontestable. Nous sommes d'abord guidés par la volonté d'être utiles à nos concitoyens.

La liste, non exhaustive, des chantiers engagés en témoignage: qu'il s'agisse des travaux de la ligne B du métro, du quartier de la nouvelle gare, du centre des congrès et de la cité internationale... du Stade Robert Poirier, de la requalification de deux grands quartiers populaires, le Blosne et Maurepas, de la place Sainte Anne... de la construction d'un bassin nordique dans le quartier de Bréquigny et de l'ouverture d'une école sur le site Pasteur... de la perspective de livrer 4 nouvelles crèches et 2 nouvelles écoles... et de poursuivre une ambitieuse politique de logement pour tous, Rennes ne cultive ni la morosité ni l'austérité!

La Gauche rennais pourrait être tétanisée par ses différences et parfois ses désaccords, en particulier sur la politique gouvernementale.

Elle pourrait buter sur le front de ses divergences et s'enliser dans l'énoncé de commentaires interminables qui, s'ils ne sont pas illégitimes, la conduirait à l'inaction.

Or, la Gauche rennais travaille. Dans sa diversité, elle est mobilisée sur le projet sollicité par les électrices et les électeurs. Elle tient ses promesses. La Gauche rennais dépasse les difficultés et, inspirée par de longues années de travail en commun, reste attachée à ses valeurs; elle ne renonce à aucune de ses ambitions et ne veut laisser aucun de nos concitoyens sur le bord du chemin.

Elle entretient, à sa manière, une petite lueur d'espérance qui peut modestement éclairer l'avenir et inspirer la Gauche française.

Par les temps qui courent, il peut être utile d'y puiser l'énergie et la conviction nécessaires à d'autres lendemains. Il est donc possible de s'extraire du marasme, de l'austérité et des divisions pour écrire l'avenir autrement, pour nourrir une autre chronique que celle de l'échec annoncé et probable...

Puisse ce message être entendu et porté par toutes celles et tous ceux, responsables politiques, militants ou citoyens attachés aux idéaux de la Gauche et à la nécessité qu'elle soit à nouveau utile.

« Les 10 000 premiers litres d'eau consommés seront gratuits »

D'importantes décisions concernant l'eau marquent le début de ce mandat. Celles-ci concernent autant le mode de gestion que les factures payées par l'utilisateur. Piment Rouge a interviewé Yannick Nadesan, conseiller municipal, communiste délégué à l'eau et Président du Syndicat Mixte de Production du Bassin Rennais.

Piment Rouge : Au conseil municipal de décembre, vous faites voter de nouveaux tarifs pour l'eau. Concrètement, quels sont les principaux changements ?

Yannick Nadesan : Je voudrais tout d'abord rappeler un principe : l'accès à l'eau est un droit fondamental et l'eau est un bien rare et précieux qu'il faut protéger. Pour dire les choses simplement, la valeur de l'eau pour boire, pour se laver ou pour remplir sa piscine n'est pas la même. Les communistes avaient porté l'idée que les premiers m³ d'eau soient gratuits et que ce prix augmente progressivement en fonction du volume d'eau consommé.

Cette proposition que nous avons apportée au programme de la Gauche pour l'élection municipale va se concrétiser... au bout de quelques mois de mandat !

Ainsi, et par exemple, les 10 000 premiers litres d'eau consommés seront gratuits.

PR : Pourquoi ce changement intervient-il maintenant ?

YN : Le contrat de distribution avec Veolia arrivant à son terme, nous travaillons depuis des mois sur le projet de nouveau contrat avec l'entreprise publique locale Eau du Bassin Rennais. Nous avons créé cette entreprise publique en 2013, elle remplacera Veolia pour la production et la distribution de l'eau en avril prochain.

PR : Le prix global va-t-il augmenter ?

YN : Non. Il sera maintenu au même niveau pour une consommation de 120m³, ce qui est la référence nationale. C'est à la fois la preuve de la qualité du travail réalisé pour la création d'Eau du Bassin Rennais et

du bon contrôle exercé sur Veolia dans le cadre du contrat qui se finit en mars : contrairement à ce qui a pu se produire ailleurs, il n'y a pas eu d'abus à Rennes.

N'oublions pas qu'au total le prix correspond à des coûts : il faut des usines pour produire de l'eau potable, mener des actions pour protéger la ressource dans son milieu naturel, avoir des réseaux importants pour la conduire depuis des captages souvent lointains jusqu'aux lieux de vie, avoir des canalisations qui l'amènent ensuite jusqu'à la station d'épuration qui est une des plus performantes d'Europe, etc. L'enjeu est de maîtriser ces coûts tout en maintenant des investissements élevés pour avoir des infrastructures de haute qualité.

PR : Les nouveaux tarifs seront-ils faciles à mettre en place ?

YN : Pas toujours. Par exemple de nombreuses familles ne reçoivent pas directement de facture d'eau parce qu'elles ne sont pas directement abonnées au service et la paient via leurs charges.

Pour qu'elles bénéficient des nouveaux tarifs, nous prévoyons de conventionner avec les bailleurs sociaux et les copropriétés concernés qui s'engageraient à poser des compteurs individuels. Si ce n'est pas le cas, le nouveau tarif est de toute façon à la baisse pour ces familles.



« Les communistes avaient porté l'idée que les premiers m³ d'eau soient gratuits. »

PR : Prévoyez-vous des dispositions complémentaires ?

YN : Oui. Pour être véritablement dans une logique de tarification sociale et écologique, les personnes ayant de faibles revenus recevront automatiquement un « chèque eau » qui ne pourra être utilisé que pour le paiement de la facture d'eau. Le travail est en cours avec un organisme de la Sécurité Sociale pour mettre en place ce dispositif rapidement.

Nous ouvrons par ailleurs une enveloppe de 200 000 euros destinée à notre programme ECODO pour aider les bailleurs, les administrations et les entreprises à réaliser des investissements et mettre en œuvre de nouvelles pratiques pour réduire les consommations d'eau.

Enfin, pour qu'elles ne soient pas pénalisées, les familles nombreuses pourront bénéficier d'un « chèque eau » de 30 euros par enfant à partir du 3^{ème}.

L'eau en chiffres

Le prix du m³ d'eau à Rennes est de **3,36€**, inférieur à la moyenne française qui est de 3,69€ (services supérieurs à 100 000 habitants) et surtout à la moyenne du grand ouest (Cholet 4,18€, Concarneau 4,67€...).

66% des familles abonnées vont voir leur facture d'eau baisser

Les nouveaux tarifs s'appliqueront à partir du **1^{er} juillet 2015**

Eau du Bassin Rennais remplacera Veolia à partir du **1^{er} avril 2015**

Chaque année, **1200** analyses de surveillance de la qualité de l'eau distribuée sont réalisées

DANS NOS QUARTIERS

Réhabilitation de logements parc des Balkans



« Améliorer des immeubles datant de 1969 ».

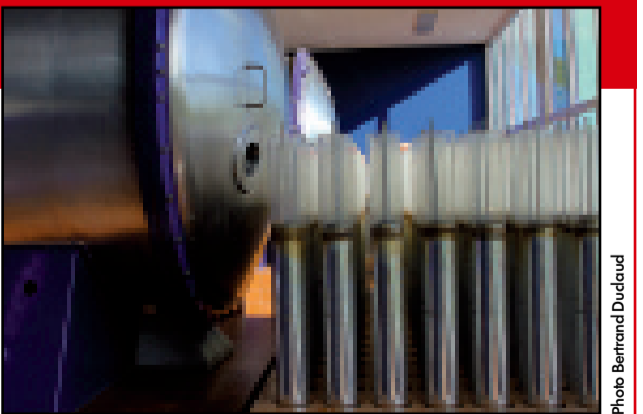
Si la Ville n'a plus la compétence « Logement » depuis 2001, elle continue de voter des crédits pour favoriser la réalisation de ses objectifs propres en la matière. Ainsi, une subvention de 210 000 € a été accordée pour la requalification de 175 logements situés du 10 au 20 parc de Balkans. Ceci pour améliorer l'image et l'isolation de ces immeubles qui datent de 1969.

Un bassin nordique à Bréquigny



« Le bassin nordique sera construit près de la piscine ».

Rue de Suède, rue de Norvège, square de Stockholm... avec une telle toponymie, le quartier de Bréquigny était bien prédisposé à accueillir un bassin nordique. Le principe de sa création a été voté par le conseil municipal. Inédit à Rennes, il se situera près de la piscine et servira à tous : les baigneurs occasionnels ou réguliers, les scolaires, les associations jusqu'aux sportifs accomplis. Il s'agira d'un bassin en inox de 50 m sur 25 et de 1m30 de profondeur.



DANS NOS QUARTIERS

750 000 € de subvention pour le futur stade Robert Poirier

► « Le futur stade d'athlétisme Robert Poirier pourra accueillir 1200 spectateurs ».



Implanté sur le campus de Villejean, le futur stade d'athlétisme Robert Poirier pourra accueillir 1200 spectateurs. L'aire de compétition comportera 6 couloirs de 200 mètres et un anneau central où pourra se pratiquer le saut en longueur, en hauteur, le triple saut, la perche, la lancer de poids et le sprint. Il sera ouvert aux clubs, aux compétitions de haut niveau, aux étudiants et aux scolaires. Le conseil d'agglomération de Rennes Métropole a décidé de lui accorder une subvention de 750 000 € afin de participer aux travaux de construction qui devraient s'achever en avril 2015.

Le centre commercial du Gros Chêne : vers une restructuration



► « Rendre le centre commercial plus attractif et plus fonctionnel ».

Les habitants de Maurepas ont autant besoin du métro que d'une amélioration significative de leur environnement avec de nouveaux espaces propres et agréables, de nouveaux commerces et de nouveaux services. Pour la rendre plus attractive, plus fonctionnelle et plus piétonnière, la dalle du centre commercial du Gros Chêne, son parking vont être restructurés.

Les papillons blancs déploient leurs ailes



► « L'ADAPEI va s'agrandir de 300 m² ».

L'ADAPEI – « Les papillons blancs », association de parents d'enfants en situation de handicap est implantée dans le quartier de La Poterie et accueille dans ses locaux 30 résidents en permanence. Afin que cet accueil de jour soit mieux adapté, l'association prévoit une extension de 300 m² sur son propre terrain et acquerra à la ville une surface équivalente pour reconstituer son jardin à usage de promenade.

L'égalité des temps en question aux Champs Libres

Dans le cadre de son cycle de conférence, « les Jeudis du temps », le Bureau des Temps de la ville de Rennes accueillera Louis Maurin, fondateur et Directeur de l'Observatoire des inégalités pour une conférence sur les inégalités temporelles.



► Malgré les progrès de la parité, « 73% des tâches ménagères sont exécutées par les femmes ».

« Sommes-nous égaux face au temps ? » c'est la question posée par le Bureau des Temps de la ville de Rennes, le 11 décembre aux Champs Libres. Ce sera l'occasion de s'interroger sur une source d'inégalités: celle du temps dont nous disposons.

Il est rarement question des inégalités temporelles, pourtant, celles-ci sont loin d'être secondaires. Ainsi, les familles les plus aisées peuvent « s'acheter du temps » en embauchant par exemple du personnel pour les travaux domestiques, aller chercher les enfants à l'école et surveiller leurs devoirs... ce que ne peuvent pas faire des familles plus modestes. De ce fait, du temps est libéré, apporte du confort dans la vie et offre davantage de moments à soi.

Il en va de même dans les rapports femmes/hommes alors que toutes les études démontrent que le repassage, la vaisselle ou encore la cuisine... sont essentiellement réservés au même sexe. Et ceci laisse évidemment moins de temps aux femmes pour la culture et les loisirs.

Combattre toutes les inégalités

Pour Katja Krüger, élue à Rennes, faire reculer les inégalités qui persistent face à la maîtrise du temps donne tout son sens à sa délégation de conseillère municipale. Malgré les progrès de la parité, « 73% des tâches ménagères sont exécutées par les femmes, la double journée continue d'être une réalité. Pour y remédier, il y a un effort d'éducation à faire pour combattre les stéréotypes sexistes. Et cela commence dès le plus jeune âge ».

Dans une tribune de mars 2014, Louis Maurin dénonçait également les stéréotypes poussant les salariées à « choisir » le temps partiel souvent morcelé, mal payé et peu qualifié. « Ces choix

ne sont pas dans la « nature » des femmes, mais résultent d'un processus de socialisation qui oriente leurs décisions ».

Depuis de nombreuses années, la ville de Rennes prend en compte ces inégalités pernicieuses dans ses politiques. C'est la raison pour laquelle l'organisation du travail des équipes d'entretien (essentiellement féminines) a été améliorée au début des années 2000. Également, dans certaines crèches, les horaires atypiques sont pris en compte (voir Piment Rouge n°9).

« Sommes-nous égaux face au temps ? » conférence proposée par Louis Maurin et animée par Katja Krüger. Jeudi 11 décembre 2014 – 20h30 – Salle Hubert Curien – Les Champs Libres (entrée libre mais réservation conseillée au 02.23.40.66.00).

Une nouvelle école à la fac Pasteur

Bâtie à la fin du XIX^{ème} siècle, la « fac Pasteur » a marqué l'Histoire universitaire de notre ville. Comme annoncé par Nathalie Appéré, la Maire de Rennes, ce bâtiment accueillera une école.

Depuis plusieurs rentrées, les écoles primaires accueillent toujours plus d'élèves sur leurs bancs et le quartier centre ne fait pas exception à cette règle. Ainsi, l'école Liberté est passée de 108 à 150 élèves ces cinq dernières années, quant à la maternelle Faux Pont également implantée sur ce secteur, elle arrive en limite de capacité d'accueil.

Il y a donc besoin d'anticiper sur les futurs besoins des écoliers et c'est pourquoi huit classes seront ouvertes dans l'ancienne fac dentaire située près du Pont Pasteur.

Outre les scolaires, la maire souhaite que 2700 des 4500 m² du bâtiment « aient une vocation de lieu éphémère, un espace dédié à la transmission du savoir, à l'éducation, à la ville intelligente et au numérique. » Une « mission Pasteur » y prendra place afin de déterminer les usages du futur bâti-

ment. Cette mission sera composée d'élus locaux et d'acteurs de la vie locale.

Une augmentation des effectifs scolaires

Selon Notre Atelier, association qui porte le projet « L'université Foraine » dont il a été un temps question qu'elle occupe cet espace, « en implantant une école après le départ du centre de soins dentaires, la Ville et la Métropole pérennisent la vocation historique de Pasteur qui a toujours été dévolu à l'enseignement. Elles revendiquent simultanément la poursuite de l'expérience en cours dans le reste du bâtiment tout en cherchant les formes techniques et juridiques les plus adaptées à cet équipement d'un genre nouveau. »

Pour Laëtitia Médard, adjointe PCF à la Maire de Rennes, cette annonce concrétise le programme de la Gauche. « Lors de son élaboration, les communistes avaient porté l'ambition d'ouvertures de nouveaux

groupes scolaires. Cette exigence était motivée par l'augmentation importante des effectifs scolaires ces dernières années ce que confirme les chiffres de la rentrée 2014. Et aussi, par les besoins potentiels liés à la livraison de nouveaux logements. »

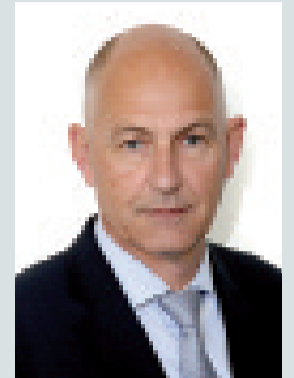
L'élue à la petite enfance rappelle également « que la scolarisation des enfants de deux ans est davantage sollicitée par les parents. De nombreux spécialistes de l'Éducation s'accordent pour dire qu'elle est bénéfique pour la scolarité. Rennes, ville éducatrice, doit conforter l'accueil des enfants de cette tranche d'âge. »



► « 8 classes seront ouvertes dans l'ancienne fac dentaire ».

Contactez vos élus :

Éric BERROCHE



Adjoint à la Maire délégué aux quartiers Le Blossne et Bréguigny
e.berroche@ville-rennes.fr

Laëtitia MÉDARD



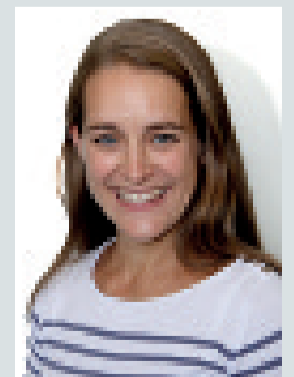
Adjointe à la Maire déléguée à la Petite enfance
l.medard@ville-rennes.fr

Yannick NADESAN



Conseiller municipal délégué à l'eau, au contrôle budgétaire et aux services concédés
y.nadesan@ville-rennes.fr

Katja KRÜGER



Conseillère municipale déléguée au temps de la ville
k.kruger@ville-rennes.fr

Licence burger ou Master pizza ?

Pour un grand nombre d'étudiants, le coût de la vie quotidienne, logement en tête, demeure un problème. À cela, s'ajoute les frais d'inscriptions dans leur établissement et ceux engendrés par leurs études à proprement parler. Ainsi, 73 % d'entre eux occupent des emplois salariés. Il s'agit bien souvent de jobs sans aucun rapport avec leur cursus et cela peut avoir des conséquences néfastes sur leur réussite universitaire.

Selon une enquête de l'Observatoire de la Vie Étudiante publiée en juillet 2014, 45% des étudiants exercent une activité rémunérée durant l'année universitaire. Hormis les stages et les formations en alternance, le salariat étudiant est rarement lié aux études (17% des cas), il s'agit essentiellement de jobs

comme livreur, serveur, commis de cuisine...

Bien entendu, le salariat étudiant empiète sur la vie scolaire des jeunes qu'elle concerne, il est même jugé « très concurrent des études » pour 13% d'entre eux.

Pour l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF), premier

syndicat étudiant, « le salariat étudiant est une contrainte qui provoque échec et décrochage dans l'enseignement supérieur. Le taux d'échec des étudiants salariés est supérieur de 40% à la moyenne »

Pas pour l'argent de poche

La plupart des étudiants ne travaillent certainement pas pour partir en vacances ou pour avoir de l'argent de poche. Pierre Ravenet, coordinateur national de l'Union des Étudiants Communistes et étudiant à Rennes évoque la cherté de la vie étudiante, notamment lorsqu'il s'agit de se loger. « Seuls 7% des étudiants ont accès aux logements proposés par le CROUS (œuvres Universitaires), les autres doivent se

débrouiller dans le privé. Par ailleurs, étudier engendre de nombreux frais comme l'inscription à la fac, les livres, le matériel spécifique pour les étudiants en Architecture par exemple. »

Le deuxième volet de la réforme des bourses annoncé par Geneviève Fioraso en juin 2014 est effectif depuis cette rentrée. 84 millions d'euros supplémentaires ont été consacrés aux bourses et 77 500 étudiants bénéficiaires du plus bas des échelons boursiers ont perçu une aide de 1000 € (sur l'année).



Infographie Bertrand Duclaud

L'UNEF juge ces mesures satisfaisantes mais reste très préoccupée par le prix de la rentrée et l'augmentation du ticket de Restaurant Universitaire. Le syndicat revendique par ailleurs l'alignement des bourses sur l'inflation.

Plus critique, Pierre Ravenet juge ces mesures insuffisantes et prône la « sortie d'un système de charité déguisée ». Il milite pour « un statut social étudiant garantissant l'accès aux transports, à la santé et au logement » et revendique la création d'un salaire étudiant.

► « Le taux d'échec des étudiants salariés est supérieur de 40% à la moyenne. »

Le salariat étudiant : ils connaissent



Nader Landoulsi
DSS Architecture
et Design d'Intérieurs

Étudiant tunisien en architecture, je suis arrivé en France en octobre 2013 afin de poursuivre mes études et parfaire mes connaissances plus précisément sur l'architecture française. De part ce choix per-

sonnel, aucune aide ni bourse ne m'a été attribuée. À noter qu'aucune réduction sur le transport n'est accordée à un étudiant de plus de 26 ans. Toutefois, même avec mon stage conventionné en entreprise, j'ai dû immédiatement trouver un travail qui me permet de payer mes études ainsi que mes charges. Le fait d'être étudiant salarié m'oblige à manquer 45 minutes de cours quotidiennement et parfois plus certains jours. Ça peut paraître peu mais dans mon cursus, c'est énorme.

Gwendoline Meyniel

Agrégation d'Histoire

Depuis le lycée, j'ai occupé un grand nombre d'emplois : vendeuse, serveuse, intérimaire en usine, j'ai fait la plonge, j'ai travaillé dans un fast-food... Le salariat étudiant peut être aliénant et constituer un handicap lorsqu'il est à



temps plein. Par ailleurs, les étudiants constituent une réserve de main d'œuvre flexible et malléable pour les employeurs : c'est révoltant !

Honnêtement, travailler ne m'a pas empêché de réussir mes études et je n'aime pas du tout le regard misérabiliste que l'on pose parfois sur les étudiants salariés, souvent issus des milieux populaires. Comme

beaucoup de jeunes, j'aspire à l'autonomie et c'est dans ce sens que doit évoluer le statut étudiant.

Maëva Robart

Master 1

Banques/Finance

Cette année, mes bourses d'études ont été augmentées. J'ai également perçu une Aide Indivi-



duelle Exceptionnelle du CROUS... Néanmoins, cela reste insuffisant pour subvenir à mes besoins personnels tels les charges, le loyer, les assurances, et mutuelle, etc... Pour y remédier, parallèlement à mes études, j'exerce un travail étudiant dans le secteur bancaire, avec de nombreux remplacements dans les différentes agences rennaises. Ce travail, en lien direct avec mes études est non seulement intéressant mais me permet d' étoffer mon CV. En revanche, je manque plusieurs heures de cours par semaine et c'est un sérieux inconvénient. Le système des bourses d'études ainsi que leurs montants sont totalement à revoir.

Hugo Poidevin

Master 1 d'Histoire

Mes fins de mois sont souvent difficiles et je ne suis pas boursier. Il m'arrive donc de travailler de nuit

pendant une semaine complète. Ce sont de vraies semaines marathon durant lesquelles je finis à 4 heures du matin pour aller à 10 heures en cours et repartir travailler le soir! Dans ces conditions, il est évidemment impossible de produire du travail personnel et d'avoir une vie sociale normale. La création d'un salaire étudiant permettrait à beaucoup d'étudiants de sortir de la précarité.



Démocratie prud'homale en danger !

Non content de vouloir supprimer les élections prud'homales, le gouvernement, Emmanuel Macron en tête, veut également substituer des juges professionnels à ceux issus du monde du travail. Les organisations syndicales ne sont pas résignées à laisser faire.

Feu nourri sur la démocratie sociale ! La première salve vient du sénateur François Rebsamen et son projet de loi en faveur de la suppression de l'élection des juges des prud'hommes. Ceux-ci seraient désormais désignés en fonction de la représentativité des syndicats aux élections professionnelles.

Valérie Kerauffret, secrétaire générale de l'Union Locale CGT de Rennes

dénonce ce qu'elle considère comme « une atteinte à la démocratie sociale ». Le gouvernement prend prétexte de la faible participation à cette élection qui concerne l'ensemble des salariés du privé, les retraités et les demandeurs d'emploi pour « réformer » cette Institution qui demeure un solide rempart contre l'arbitraire patronal. Effectivement, 80% des affaires jugées donnent raison aux salariés.

Valérie Kerauffret souligne l'absurdité de supprimer une élection en raison de la forte abstention « Dans ce cas, il faudrait aussi supprimer les élections présidentielles ou municipales ! ». La syndicaliste milite pour le respect de la loi qui oblige l'employeur au vote des salariés sur leur temps de travail.

Une représentation en prise avec le monde du travail

La deuxième rafale visant à mettre au pas la justice du travail est le fait d'Emmanuel Macron. Il veut effectivement s'en prendre au rôle des conseillers prud'homaux pour peu à peu les remplacer par des magistrats

professionnels.

Ce projet soulève aussi l'opposition de la plupart des syndicats de salariés ainsi que celle du Syndicat de la Magistrature et du Syndicat des Avocats de France.

« Il est essentiel que les salariés soient juges, qu'ils aient une représentation locale en prise directe avec le monde du travail. »

La CGT a lancé une pétition pour s'opposer à la suppression « du vote démocratique universel de tous les salariés » et proposer une modernisation de l'Institution Prud'homale pour favoriser la participation au scrutin.

Cette pétition a déjà réuni près de 80 000 signataires dont 4000 en Ille et Vilaine.



► « La pétition lancée par la CGT a déjà recueilli 4000 signatures en Ille et Vilaine. »

À Noël, toutes les solidarités rennaises

Dans notre ville, de nombreuses associations se mobilisent quotidiennement pour répondre à toutes les situations de souffrance et de pauvreté. À l'occasion des fêtes de fin d'années, elles mettent les bouchées doubles et sont à l'initiative avec leurs bénévoles animés par des valeurs de solidarité et d'humanité.

Les Pères Noël de l'espérance

Là où le Père Noël rouge ne peut pas passer, le père Noël vert lui vient en aide. Comme tous les ans depuis 1976, le Secours Populaire organise sa campagne des Pères Noël Verts pour permettre à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

La campagne des Pères Noël Verts (PNV) dure toute l'année et commence dans les ateliers de la rue des Veyettes où les bénévoles s'activent pour trier et éventuellement réparer les jouets donnés par les particuliers. Ceux-ci sont ensuite vendus à l'occasion de braderies et permettent au Secours Populaire de récolter des premiers fonds afin d'acheter des jouets, neufs ceux-ci. Au mois de novembre et décembre, la collecte s'intensifie dans les grandes surfaces où les clients sont invités à en déposer dans un grand coffre, ils peuvent également souscrire.

Les Pères Noël Verts sont attachés à la dignité des familles et Michèle Ingels, responsable de la campagne PNV y tient particulièrement « Nous n'offrons jamais directement les jouets. Les parents viennent et choisissent ce qu'ils veulent pour leurs enfants. »



« Bénévoles de la campagne Pères Noël Verts ».

À travers cette grande initiative, le Secours Populaire collecte également des denrées festives, il organise des spectacles et des goûters ainsi qu'une sortie à la fête d'hiver en partenariat avec l'association représentant les forains. Pendant une demi-journée, les enfants peuvent « tester » les at-

tractions de leur âge et déguster une barbe à papa ou une pomme d'amour.

Secours Populaire Français
14 rue des Veyettes
35000 Rennes - 02.99.53.31.41
contactspf@spf35.org
www.spf35.org

Le droit à une part de bonheur

Connue pour ses maraudes et ses cours de formation au secourisme, la Croix Rouge Française permet aussi aux personnes sans abri de pouvoir réveiller.

En une soirée de maraude, les bénévoles du SAMU Social de notre ville peuvent rencontrer plus de 80 personnes vivant des situations difficilement tolérables, surtout dans un pays riche.

Comme tous les ans, le 24 décembre au soir, la Croix Rouge proposera aux gens de la rue de se retrouver dans les locaux de La Pause pour partager un repas de Réveillon (entrée, plat, salade, dessert). En plus de ce repas chaud, le Père Noël viendra à la rencontre des enfants pour une distribution de jouets.

Pour Yvan Boisramé, Président de l'Unité Locale de Rennes de la Croix Rouge, tout le monde doit pouvoir réveiller au mois de décembre. « Chacun a le droit à une part de bonheur » rappelle-t-il.

« Nous attendons jusqu'à 60 convives et nous préparons



« Tout le monde doit pouvoir réveiller le soir de Noël ».

aussi des plateaux repas froids qui seront distribués lors de « La Maraude », au grés des appels du 115 et des personnes rencontrées.

Le SAMU social distribuera également des plateaux repas

pour la Saint Sylvestre.

Croix-Rouge française
Délégation locale de Rennes
4 Rue de la SAUVAIE
35000 Rennes
Tel.: 02.99.67.75.70

Dans la hotte des rockeurs

Quelques accords de guitare et beaucoup de solidarité, cette année au programme des « Rockeurs ont du cœur » : Billy Ze Kick, Les Ramoneurs de menhir, Digresk... et surtout des sourires d'enfants.

Le principe des « Rockeurs ont du cœur » est aussi simple qu'original : un jouet neuf d'une valeur minimum de 10 euros donne le droit d'assister à l'un des deux concerts organisée par l'association.

Les jouets sont ensuite confiés à d'autres associations de solidarité qui se chargent de les distribuer. Maël Duval, Président des « Canards sauvages », association organisatrice de l'événement est particulièrement attaché à un travail plus collectif entre associations partageant des objectifs et des valeurs communes. « La solidarité doit davantage s'ancre dans la société Française » : c'est ce qui motive son engagement et sa forte implication pour les Rockeurs.

Les artistes qui se produisent bénévolement vous donnent rendez-vous les 12 et 13 décembre, salle de la Cité à Rennes.

lesrockeursontducoeur
_rennes@yahoo.fr



« Les Rockeurs ont du cœur vous donnent rendez-vous les 12 et 13 décembre, salle de la cité ».

Au programme :

Vendredi 12 décembre à 19h30:
Billy Ze Kick, Les Ramoneurs de menhir, Soul !, Les Gérards.

Samedi 13 décembre à 20h :
Esquisse, Plantec, Digresk. La soirée se finira par un Fest Noz.

Prix d'entrée : 1 jouet neuf d'une valeur de 10 € minimum.

Le rendez-vous des vieux amis

Toute l'année, l'association « Les Petits Frères des Pauvres » visitent les personnes âgées et isolées et leur propose des activités et des sorties. Le 24 décembre, l'association donne rendez-vous à leurs vieux amis pour un repas de Noël et un spectacle.

Le repas de Noël est un temps fort de l'activité des « Petits Frères » et mobilise plus de 50 bénévoles, sans compter les chauffeurs se chargeant d'ame-

ner et de raccompagner les convives.

« À 11 heures, ceux qui le souhaitent peuvent assister à une cérémonie religieuse » explique Annick Taupin, une des organisatrices de l'événement, « ensuite, nous servons un repas de Noël préparé par un traiteur. Sur la centaine de personnes que nous visitons régulièrement, il y en a environ 60 à venir, les autres ne peuvent souvent pas se déplacer. Viennent également des personnes qui ne sou-

haitent pas de visites mais qui aiment bien venir pour Noël. » L'après-midi, place au spectacle avec un musicien professionnel.

Pour toutes ces personnes que l'âge et la vie ont isolés, les Petits Frères des Pauvres proposent un « temps festif, familial et convivial ».

Les Petits Frères des Pauvres
23 rue Rabelais - 35000 Rennes
02.99.41.88.52

Il existe beaucoup d'autres initiatives de solidarité durant les Fêtes ou à d'autres moments de l'année et cette page ne peut pas toutes les traiter.

Si vous souhaitez nous tenir informer de l'actualité de votre association, vous pouvez nous écrire à piment_rouge@orange.fr

Harcèlement de rue : arrêter de se taire

Kathy Laroche s'est toujours sentie féministe. Le mot « féministe » souvent caricaturé « anti-homme » ne l'a jamais effrayée confie-t-elle. Mais son engagement en faveur des droits des femmes a vraiment commencé lors de son arrivée à Rennes où elle étudie la Psychologie. Un droit essentiel en particulier : celui de pouvoir marcher dans la rue sans être importunée, sans subir de harcèlement.

Très tôt, Kathy Laroche a été confronté au sexisme : celui dont faisait l'objet sa mère. « Ma mère n'est pas féministe mais c'est une femme indépendante et elle a divorcé à plusieurs reprises. Elle ne s'occupe pas du « qu'en dira-t-on » et a des occupations estampillées « masculines » comme le bricolage, elle a fait des stages de pilotage, elle adore conduire. » Dans la petite ville de Guingamp, certains jugent ça « bizarre » et les remarques se font parfois blessantes. Kathy Laroche ne l'accepte pas et commence à s'intéresser à la place des femmes dans la société, s'inscrit sur des

forums internet, devore quantité d'articles. C'est le début d'une prise de conscience.

Le bac en poche, elle s'installe à Rennes et s'inscrit à l'Université.

Mais dans la capitale Bretonne, Kathy Laroche est confrontée à une forme de misogynie malheureusement très répandue : remarques sexistes de la part d'inconnus, propos vulgaires et salaces dans une proportion qu'elle n'avait pas connue jusque-là. Ce « phénomène » a un nom : le harcèlement de rue.

« À Rennes, le harcèlement de rue est quasi quotidien, la plupart des femmes y sont confron-

tées. Beaucoup n'osent rien répondre car elles ont peur qu'une réaction de leur part aggrave la situation et que le harceleur ne devienne agresseur. Et puis aussi, c'est une question d'éducation : c'est aux petits garçons à qui les parents disent qu'il faut se défendre, pas aux petites filles ».

Pas de profil de harceleur

Rapidement, Kathy Laroche prend le parti de répondre et même parfois d'engager le dialogue avec ses harceleurs. Et cela permet parfois de désamorcer quelques situations. « Il n'y a pas

de profil type de harceleur, pas d'âge. On pense souvent qu'il s'agit exclusivement de jeunes mais j'ai déjà subi des insultes de la part de pères de famille accompagnés de leurs enfants. Et aussi, il y a autant de harceleurs à Villejean qu'aux Longs Champs ou dans le Centre-ville. »

Alors que son féminisme s'affirme, Kathy Laroche passe à l'action : avec plusieurs autres jeunes femmes rencontrées via le site « mademoiselle », elle organise une campagne photo avec pour objectif de médiatiser le problème. « Nous avons demandé à des femmes et des hommes de poser avec une pancarte sur laquelle était inscrit



« Une réaction suffit souvent pour mettre un terme à une situation de harcèlement ».

Photo Bertrand Duclaud

ne te serait rien arrivé » : ces phrases trop souvent entendues ont cela de scandaleux qu'elles rendent les femmes responsables du harcèlement qu'elles subissent. Du harcèlement, voire pire...

Là aussi, un important travail d'éducation est à engager mais il y a aussi besoin de moyens et de formations de personnels notamment dans les commissariats pour accueillir les femmes venant porter

plainte.

« Je m'habille comme je veux et je vais où je veux ! » : la réponse de Kathy Laroche est claire et nette.

À disposition de personne

L'étudiante en Psychologie a des projets. « Avec mes amis de la Jeunesse Communiste, nous allons engager une campagne contre le harcèlement de rue avec la création d'un journal et aussi la mise en place d'ateliers d'autodéfense. Il s'agit surtout d'apprendre aux femmes à répondre à leurs harceleurs. Elles ne sont à disposition de personne ! Les commissions « féminisme » et « Éducation populaire » travailleront conjointement.

Dans une période où la peur est contagieuse et conditionne les comportements, Kathy Laroche invite chacune et chacun à ne jamais laisser une situation de harcèlement sans rien faire. « Une réaction suffit souvent à y mettre un terme. »

Plus un appel à la solidarité qu'au courage.

une phrase qu'ils avaient écrite contre le harcèlement de rue. » Au cœur de l'été 2014, cette initiative est un succès. Objectif atteint, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir...

Un important travail d'éducation

« Bien souvent, les harceleurs n'ont pas conscience que leur attitude est blessante et peut faire peur. Il y en a même qui pensent être gentils et que leurs « compliments » nous font plaisir... Il y a un vrai travail d'éducation car dans les rapports de séduction, les hommes n'ont pas vocation à être des prédateurs ni les femmes des proies ».

Kathy Laroche le déplore, la lutte contre le harcèlement de rue n'est pas toujours prise au sérieux, pire, on essaie souvent de faire culpabiliser les femmes. Ceci met particulièrement en colère la jeune femme qui n'hésite pas à parler de « culture du viol ».

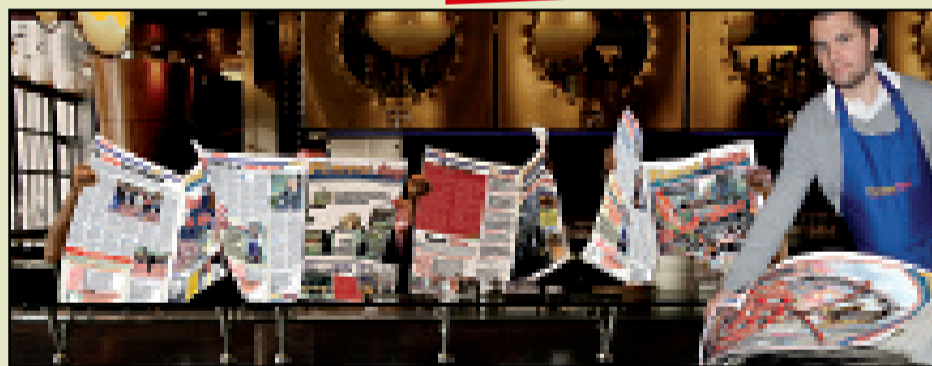
« Tu n'avais qu'à pas te comporter comme ça » « Si tu ne t'habillais pas de cette manière il

Soutenez

Piment Rouge

Journal des élus communistes rennais

"Piment Rouge" n'a pas de compte dans un paradis fiscal ni même dans les entreprises du CAC 40. En souscrivant, vous aurez la certitude que votre argent sera bien utilisé et en plus, vous aurez un cadeau ! Pour tout montant supérieur à 20 euros, un superbe « tablier sommelier » vous sera offert. "Piment Rouge" a besoin de votre aide pour continuer à vous régaler, saveur épicée. Vous pouvez envoyer vos dons en libellant vos chèques à l'ordre de « Association des élus communistes rennais ».



Infographie Bertrand Duclaud - allacarte.net

et recevez en cadeau un superbe tablier sommelier!

Selon votre envie, vos moyens, choisissez votre formule sur l'échelle de Scoville :

- Formule Paprika : 10 €** (soit le financement de 50 exemplaires)
- Formule Tabasco : 30 €** (soit le financement de 150 exemplaires)
- Formule Pili-Pili : 50 €** (soit le financement de 250 exemplaires)
- Formule Harissa : 100 €** (soit le financement de 500 exemplaires)
- Formule Bhut Jolokia : A partir de 101 €**

Nom/Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Libellez vos chèques à l'ordre de :
Association des Elus Communistes Rennais - Maison des Associations, 6 cours des Alliés - 35000 Rennes

Edition : Association des élus communistes rennais.

Siège social : Maison des Associations
6, cours des Alliés - 35000 RENNES

Email : eluscommunistesrennais@orange.fr

Site : <http://www.eluscommunistesrennais.org>

Directeur de publication : Eric Berroche

Rédacteur en chef : Arnaud De Bel-Air

Impression : IMPRAM Cavan

N° ISSN : 2119-3088

Piment Rouge

Journal des élus communistes rennais